

Section 3 :

ATELIER DU 16 MARS 2005

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PORT MÉTHANIER À GROS-CACOUNA

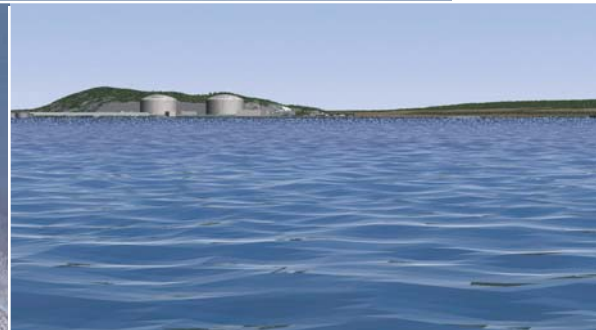


LA JUSTIFICATION DU PROJET FICHE D'INFORMATION

ÉNERGIE
cacouna
ENERGY

TABLE DES MATIÈRES

- DES RÉPONSES AUX QUESTIONS
- UN SITE SOIGNEUSEMENT CHOISI
- UNE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE À ASSURER
- LE GAZ NATUREL DANS LE MONDE ET EN AMÉRIQUE
- UN ATOUT POUR LA RÉGION
- UN PROJET POUR LA COMMUNAUTÉ





DES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Cette fiche d'information est produite pour les fins de l'atelier thématique de préconsultation tenu dans le cadre de l'étude d'impact du projet d'implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna. Elle souhaite répondre à trois questions principales :

Quels sont les besoins pour un terminal méthanier au Québec ?

Pourquoi sera-t-il installé à Gros-Cacouna ?

Quels bénéfices en retirera la région d'implantation du projet ?

Cette fiche présente une synthèse des renseignements disponibles sur ces questions, provenant notamment de chapitres en préparation pour le rapport de l'étude d'impact en cours. L'étude d'impact sur l'environnement sera remise au ministère de l'Environnement du Québec à la fin du mois d'avril en vue de l'obtention des autorisations nécessaires. Le promoteur devrait recevoir ces autorisations vers fin 2006, après les audiences publiques sur

l'environnement (BAPE). La fiche d'information est soumise aux représentants intéressés du voisinage et de la communauté, afin d'intégrer les préoccupations des citoyens dans l'évaluation et le rapport d'étude d'impact. La tenue d'ateliers de préconsultation répond aux indications de la directive du ministère sur le contenu de l'étude, qui porte sur les impacts du projet et sur les mesures à prendre pour les minimiser. La préconsultation prend la forme de réunions d'information et d'ateliers d'échanges portant sur les principaux sujets abordés dans l'étude d'impact.

La présente fiche d'information examine les raisons d'être du projet. Les différents points justifiant l'implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna y sont relevés, soit le choix du site, le contexte énergétique et l'intégration régionale. Des analyses portant sur les besoins et les marchés pour le gaz, sur l'analyse des retombées pour la région ainsi que sur la localisation du terminal méthanier fournissent les bases de la justification du projet, qui sera présentée dans le rapport de l'étude d'impact.



SOIGNEUSEMENT CHOISI

Bref rappel du projet

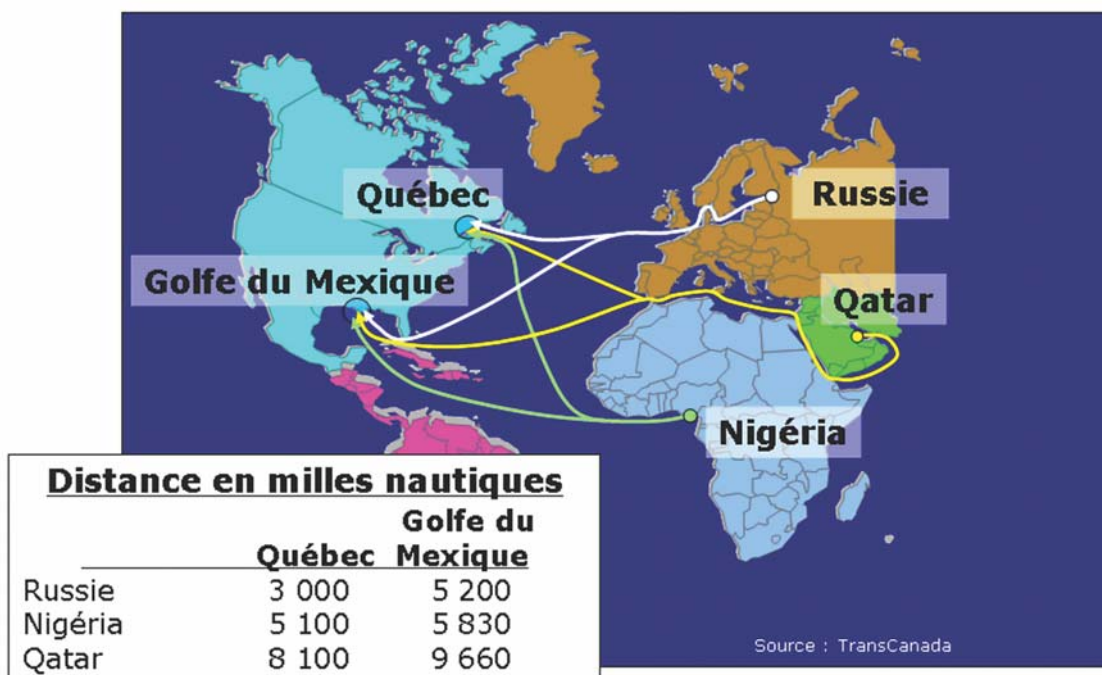
TransCanada et Petro-Canada, deux importantes sociétés énergétiques du Canada réunies sous le consortium Énergie Cacouna, proposent conjointement de construire et d'aménager un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) à Gros-Cacouna. TransCanada serait l'exploitant du port méthanier tandis que Petro-Canada serait responsable de l'approvisionnement en GNL et de son expédition.

Le projet proposé par Énergie Cacouna consiste à implanter un port méthanier qui puisse répondre en priorité aux besoins en gaz naturel du Québec et de l'Ontario. Le port serait situé dans l'île de Gros Cacouna, à environ 15 kilomètres au nord-est de Rivière-du-Loup. Il serait adjacent au port actuel sur des terres louées à Transports Canada. Ce terminal méthanier comprendrait deux réservoirs de

stockage de 160 000 mètres cubes chacun, des équipements de regazéification du GNL, une usine de production d'azote, des installations d'expédition de gaz naturel et divers bâtiments de service. Une jetée pour l'accostage et le déchargement des méthaniers avancerait de quelque 350 mètres dans le Saint-Laurent depuis l'emplacement du terminal sur la rive.

Une destination accessible

En Amérique du Nord, le Québec est le territoire situé le plus près des régions productrices de gaz naturel liquéfié (GNL) actuelles et futures comme le Moyen-Orient, l'Afrique, et la Russie. Cette situation géographique privilégiée par rapport aux sources de gaz naturel en fait une destination avantageuse pour les cargaisons de GNL provenant de la plupart des sources du bassin de l'Atlantique. Cette plus grande proximité permet de réduire sensiblement les délais et les coûts d'expédition.

Situation du Québec sur la carte mondiale



Plusieurs sites envisagés

Énergie Cacouna évalue depuis deux ans la possibilité d'aménager un terminal méthanier sur le Saint-Laurent. Un processus structuré de

sélection de sites a été mis en place afin d'examiner plusieurs sites potentiels longeant les deux rives du fleuve, de la ville de Québec jusqu'à Matane.

Les sites examinés



La carte ci-dessus présente en rouge les 9 sites qui n'ont pas été retenus après la deuxième sélection et en vert les 3 sites obtenus après la deuxième sélection, soit Gros-Cacouna, Île Verte et Petit Métis.



Le processus de sélection s’est déroulé en deux phases. La première étape a permis d’identifier les exigences de base pour la faisabilité d’un tel projet. Ces conditions constituent les critères de base nécessaires pour l’implantation de tout terminal méthanier. La deuxième étape a consisté à évaluer, par des études sur le terrain, une seconde série de critères, reliés à la région envisagée pour un terminal méthanier. L’étude de localisation a conclu que trois sites répondaient favorablement à ces critères : Gros-Cacouna, Île Verte et Petit Métis. Une évaluation plus détaillée des sites et un classement en regard des critères de sélection retenus a conduit au choix du site de Gros-Cacouna. Ce dernier s’est révélé être le meilleur

site de par la meilleure combinaison des caractéristiques recherchées pour l’aménagement d’un terminal méthanier sur le Saint-Laurent.



Les critères de sélection du site

Critères de base	Critères secondaires
<ul style="list-style-type: none"> Profondeur minimale de 15 mètres Absence de zones protégées (habitats sauvages, sanctuaires d’oiseaux, parcs) Zones à faible activité sismique Zones habitées à plus de 1 kilomètre Surface suffisante pour l’ensemble des installations 	<ul style="list-style-type: none"> Densité de population Espèces protégées Habitats sauvages Compatibilité avec les usages existants Zones archéologiques Largeur du chenal de navigation Longueur du bassin d’évitement Distance entre l’amarrage et le chenal Hauteur des vagues
	<ul style="list-style-type: none"> Risques liés à la navigation Conditions de glace Temps de transit du navire Conditions du sol Topographie et visibilité Coûts de construction (terminal et gazoduc) Coûts d’exploitation



Le choix de Gros-Cacouna

Une fois que ce site favorable a été identifié, des études approfondies ont été menées sur les conditions maritimes et météorologiques de la région de Cacouna. Les avantages du site choisi ont ainsi été confirmés, soit la facilité d'amarrage en eau profonde, l'accès des navires sans nécessité de dragage, la circulation maritime limitée dans cette partie du Saint-Laurent, les courants de marée relativement faibles et la facilité d'accostage des méthaniers. La vocation industrielle du site et la topographie de l'Île de Gros Cacouna qui en fait un écran visuel naturel comptent aussi au nombre des avantages du site de Cacouna.

L'analyse des données existantes, la consultation d'experts maritimes, et les relevés de données sur le site durant les derniers mois ont conduit à conclure que la vitesse du vent, la visibilité et les conditions de glace dans la région de Cacouna ne poseraient pas de problèmes significatifs pour l'accostage des méthaniers. La vitesse des courants ne dépasserait pas 2 nœuds, ce qui est bien

inférieur à la vitesse posant problème pour l'accostage des méthaniers. La hauteur des vagues, même dans des conditions de fort vent, ne s'élèverait pas à plus de 1 mètre, ce qui est bien en dessous de la limite pour une navigation sécuritaire, fixée à 1,5 mètres. Les vents, mesurés à une station météo installée sur l'île de Gros Cacouna n'ont excédé que 5 % du temps en janvier la limite de sécurité pour l'amarrage, fixée à 25 nœuds. Pour sa part, la visibilité est restreinte au plus 3 ou 4 jours par mois, particulièrement durant le mois d'août, où elle se limite à moins d'1 kilomètre de 10 à 15% du temps. La visibilité est bien meilleure durant la plupart de l'année. Enfin, pour la présence de glace en hiver, qui représente un aspect critique pour la navigation, plusieurs mesures seront prises : premièrement en renforçant la coque des méthaniers pour résister à la glace et éviter les dommages, et deuxièmement en ajoutant, sur le port d'amarrage, des quais de déviation des glaces. Les experts estiment que, dans les pires conditions de glace, le temps de déplacement des navires serait rallongé d'un jour seulement dans chaque direction.



UNE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE À ASSURER

Une place dans le bilan énergétique québécois
L'ensemble de l'énergie utilisée au Québec provient principalement du pétrole, de l'électricité et du gaz naturel.

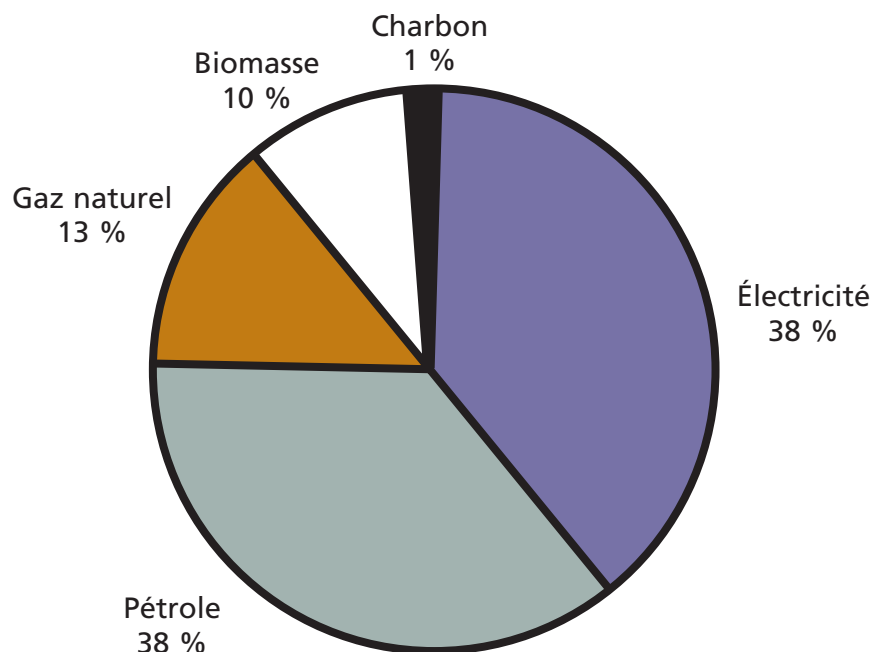
La prédominance de l'hydroélectricité a constitué un avantage majeur pour le développement du Québec. Aujourd'hui, la sécurité des approvisionnements et la capacité de répondre aux besoins futurs sont toutefois remises en question.

Dans un avis transmis au Gouvernement en juin 2004 portant sur la sécurité énergétique des Québécois, la Régie de l'énergie a reconnu que la situation actuelle des approvisionnements est précaire et dépendante des importations. Dans ce document, la Régie rappelle qu'en 2004, le Québec a été un importateur net d'électricité. Les réserves hydroélectriques d'Hydro-Québec restent pour l'organisme une source de préoccupation, compte tenu des incertitudes liées au

niveau d'eau dans les réservoirs des barrages hydroélectriques. La Régie soulève dans son avis l'importance de l'électricité dans la consommation résidentielle. Lors de la pointe hivernale, les réserves d'eau risquent d'être insuffisantes pour permettre à Hydro-Québec de répondre à l'ensemble de la demande du moment.

La Régie de l'énergie prévoit que le Québec aura besoin de 9,4 Téra watt-heures (TWh) supplémentaires d'ici 2011. La situation est jugée préoccupante à ce point que les prochains approvisionnements d'électricité devraient provenir de différentes sources énergétiques telles que l'énergie éolienne, la biomasse et le gaz naturel. C'est ce dernier créneau que le projet d'Énergie Cacouna pourrait contribuer à combler. De plus, d'autres sources énergétiques comme le gaz naturel devraient être utilisées pour remplacer l'électricité pour le chauffage résidentiel, afin de conserver l'électricité pour d'autres besoins, plus essentiels.

Bilan énergétique québécois (2002)
(source: Ministère des Ressources naturelles)





Diversification des sources d'approvisionnement

Différentes options peuvent être proposées pour assurer la sécurité énergétique. L'une d'entre elles consiste à mieux gérer les besoins, si possible à les réduire, par des mesures d'efficacité énergétique. Une autre façon est de diversifier les formes d'énergie employées. Enfin, il est souhaitable de pouvoir compter sur une diversité de fournisseurs. Ces options contribuent à diminuer les risques de pénurie des approvisionnements.

Le gaz naturel, une ressource intéressante pour le Québec

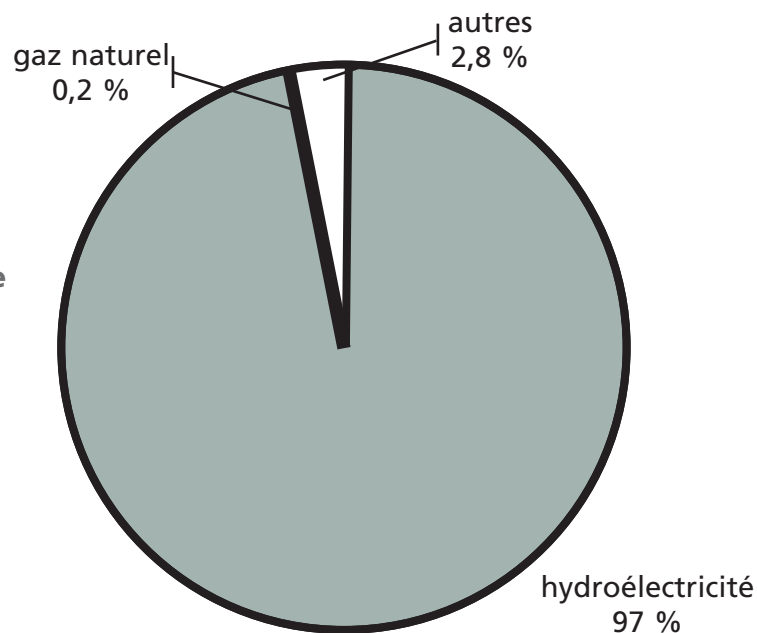
Le gaz naturel offre plusieurs avantages. Il s'agit d'une ressource naturelle abondante, pouvant répondre aux besoins mondiaux pour environ 70 ans, en ne comptant que les

réserves de gaz naturels dont l'existence est connue ou certaine. Ce combustible émet moins de la moitié des gaz à effet de serre en comparaison des autres combustibles fossiles. C'est également le combustible fossile le plus efficace pour le chauffage des maisons. Le gaz naturel peut aussi constituer un intrant dans certains procédés industriels, incitant par là les industries à s'implanter au Québec.

En plus, la diversification des sources d'approvisionnement énergétique peut apporter des gains environnementaux appréciables. Ainsi, le pétrole constitue présentement la portion la plus importante des sources québécoises d'énergie, soit 38 %. En remplaçant une partie du pétrole par du gaz naturel, le bilan des émissions de gaz à effet de serre au Québec serait amélioré facilitant d'autant l'atteinte des objectifs du Protocole de Kyoto.

La quasi-totalité de l'électricité, soit 97 % du total, dépend de la production hydroélectrique.

Production électrique au Québec



LE GAZ NATUREL DANS LE MONDE ET EN AMÉRIQUE

Le gaz naturel constitue une importante ressource naturelle. Il est issu de la lente décomposition des matières organiques. On le retrouve la plupart du temps dans les mêmes régions que les gisements pétroliers. Les plus gros gisements actuels sont situés en Russie et en Iran. Le gaz naturel peut être utilisé à plusieurs fins.

En 2001, les principaux producteurs et consommateurs de gaz naturel étaient l'ex-URSS, les États-Unis et l'Union Européenne. Quant au Canada, il produisait 7,1 % du gaz naturel et consommait 3,4 % de la demande mondiale. On s'attend à ce que d'autres pays comme la Chine et l'Inde deviennent sous peu de grands consommateurs de gaz, leur part de la demande croissant de façon rapide et continue.

Les différents usages du gaz naturel

- Chauffage résidentiel, cuisson des aliments
- Chauffage pour procédés industriels
- Production d'électricité (centrales à cycle combiné, centrales de cogénération)
- Matière de base dans les procédés industriels (ex. : engrais, plastique)
- Propulsion de véhicules, moteurs



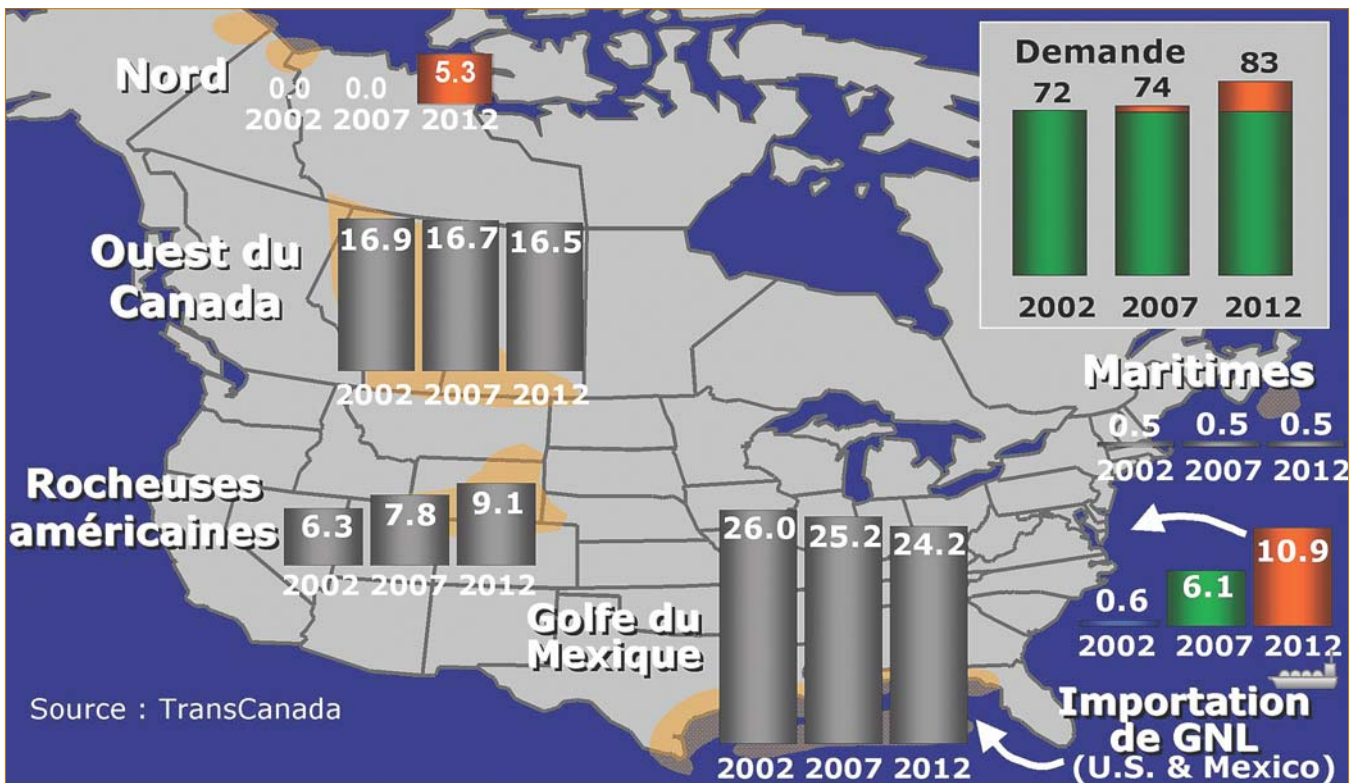
La situation nord-américaine et canadienne

Les bassins d’approvisionnement en gaz naturel des États-Unis (Golfe du Mexique) et du Canada (Alberta) arrivent à maturité. Selon les prévisions de TransCanada, d’ici 2012, la production des États-Unis et du Canada diminuerait légèrement, sauf dans les régions nordiques du Canada, en Alaska et dans les Rocheuses américaines où la production serait en augmentation (voir la carte). Les experts de TransCanada estiment que 11 milliards de pieds cubes de gaz naturel par jour devraient être importés d’ici 2012 sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL) pour satisfaire la demande en Amérique du Nord. Une hausse de 15 % de la

demande est anticipée. Ces prévisions de TransCanada rejoignent les points de vue d’organismes spécialisés du secteur énergétique.

Aujourd'hui, quatre terminaux méthaniers sont en fonction aux États-Unis. Il s’agit du terminal Everett près de Boston au Massachussets, de Cove Point près de Baltimore au Maryland, d’Elba Island près de Savannah en Géorgie, et finalement de Lake Charles en Louisiane. Seulement 50 % de l’importation de GNL envisagée pour 2012 pourrait être traitée par ces quatre terminaux, selon les estimations de TransCanada. Entre 6 et 12 terminaux devraient ainsi être ajoutés en Amérique du Nord pour répondre complètement à l’augmentation prévue d’ici 2012.

Évolution de la demande et des sources de gaz naturel en Amérique du Nord





L'Est du Canada et des États-Unis

Le gaz naturel produit au terminal méthanier d'Énergie Cacouna sera destiné en priorité aux provinces du Québec et de l'Ontario, et éventuellement au nord-est des États-Unis. Aux États-Unis, la moitié de l'augmentation de la demande, estimée aussi à 18% de 2002 à 2012, serait utilisée pour produire de l'électricité. Pour répondre à ces nouveaux besoins régionaux, de deux à quatre terminaux s'avéreraient nécessaires. Jusqu'à présent, dans l'est du Canada, deux projets ont reçu leurs approbations gouvernementales. Il s'agit du site d'Anadarko à Bear Head en Nouvelle-

Écosse, et du terminal d'Irving à St-John au Nouveau Brunswick. Le désavantage le plus marqué de ces deux installations reste leur éloignement par rapport au marché majeur que représente le nord-est des États-Unis.

Québec et Ontario

Les experts estiment que la demande en gaz augmenterait de 700 millions de pieds cubes par jour au cours des dix prochaines années dans les provinces de l'Ontario et du Québec, ce qui équivaut à une augmentation de plus de 20%. Proportionnellement, la demande québécoise représente environ le quart de la demande ontarienne.

Évolution de la demande selon la région (2002-2012)

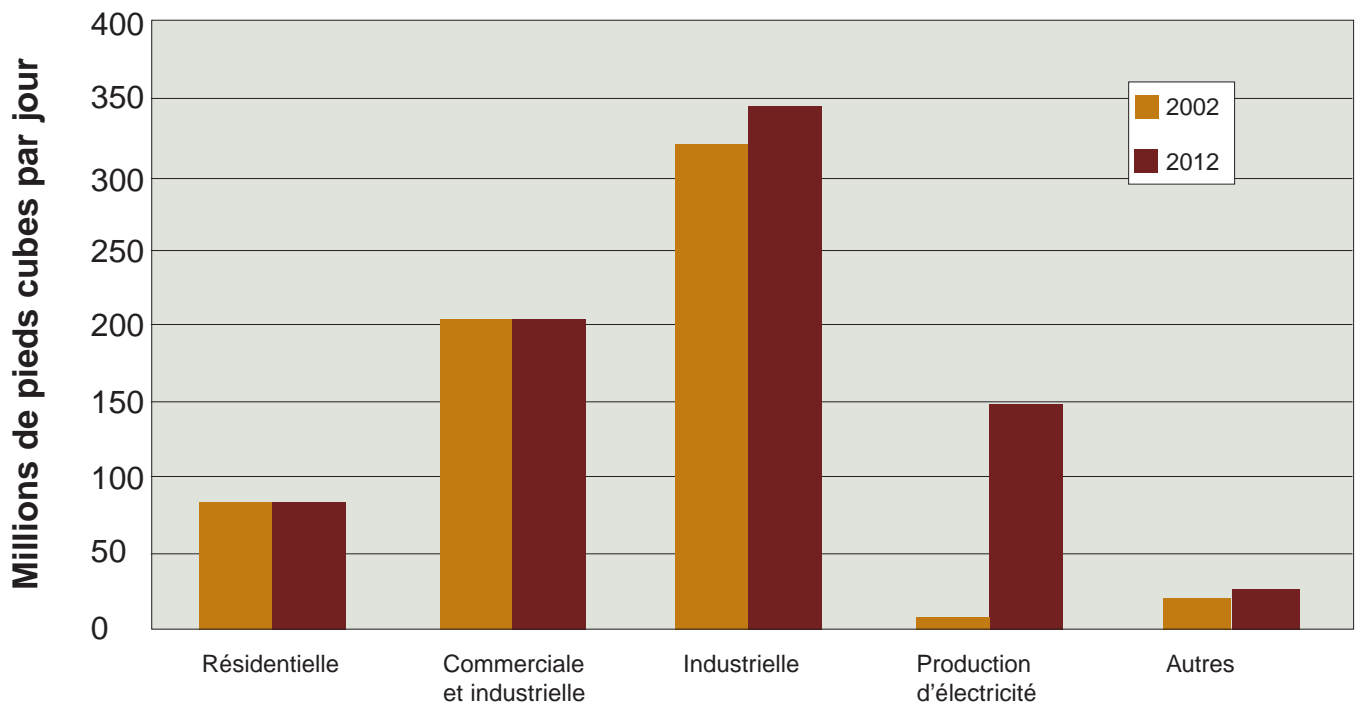
Région	Augmentation de la demande (%)
Amérique du Nord	15,3
Nord-Est USA	17,8
Ontario	18,5
Québec	33,3



Au Québec, les experts de TransCanada prévoient que la demande résidentielle en gaz naturel, en prenant en compte l'efficacité énergétique, resterait stable au cours des 25 années à venir. La demande commerciale et institutionnelle augmenterait légèrement. La hausse des besoins serait beaucoup plus significative dans les secteurs de la production d'électricité et de l'industrie, notamment comme carburant pour les véhicules ou comme matière première dans les procédés chimiques.

En Ontario, la proportion de gaz naturel utilisée pour la production d'électricité n'est pas très importante. Cette province a plutôt choisi de redémarrer les centrales nucléaires de Bruce et de Pickering pour combler la croissance de ses besoins énergétiques. De plus, l'Ontario a recours à plusieurs centrales électriques au charbon. Une augmentation significative de la demande en gaz naturel en Ontario ne serait possible que si certaines de ces centrales étaient mises hors service et remplacées par des centrales thermiques au gaz.

Demande actuelle et prévue au Québec



UN ATOUT POUR LA RÉGION



Les vocations économiques actuelles

L'implantation du terminal méthanier est prévue sur des terrains qui ont été désignés pour le développement d'un port commercial et d'activités industrielles. Le parc industriel de Cacouna a d'ailleurs été créé en vue de futurs développements portuaires. Le port de Gros-Cacouna a été identifié en janvier 2003 comme « port commercial national » dans le réseau portuaire stratégique de Transport Québec. L'implantation du port méthanier s'inscrit donc tout à fait dans les priorités régionales de développement économique.

Le projet est aussi conçu pour en assurer la compatibilité avec les activités récréo-touristiques et fluviales en forte progression dans la région de Rivière-du-Loup. Les responsables d'Énergie Cacouna entendent contribuer au développement des activités, par le biais d'investissements dans la communauté, mais aussi indirectement par les taxes payées aux municipalités. Les dépenses effectuées en région pour des produits et des services seraient susceptibles d'améliorer aussi la santé

financière globale de la région et par là de faciliter le développement de l'ensemble des activités économique en place.

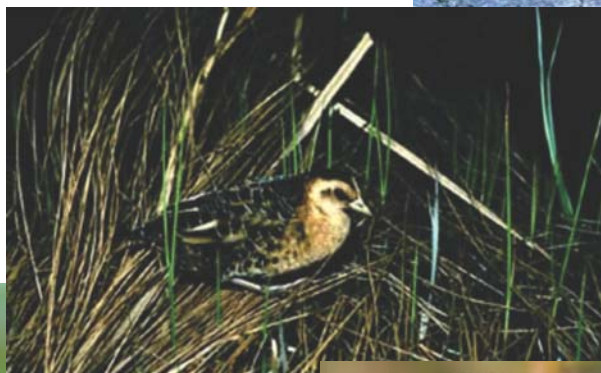
Afin d'évaluer l'impact du projet sur le tourisme de la région, les activités touristiques suivantes ont été identifiées dans l'étude d'impact, soit l'observation d'oiseaux au marais de Gros-Cacouna, le kayak de mer, les activités récréatives sur l'île de Gros-Cacouna (chemins de randonnée) et la chasse à la sauvagine. Concernant l'observation d'oiseaux, les effets seront modérés car la qualité d'observation sera affectée durant la période de construction mais pas au point d'empêcher l'activité. L'impact sur le kayak de mer est faible car les kayakistes sont peu nombreux dans la zone. Pour les activités récréatives sur l'île, l'impact est faible car la perte de terrain représente seulement 3 % du territoire et les activités pourraient être menées dans d'autres zones environnantes. Enfin, les effets sur la chasse à la sauvagine sont considérés comme faibles car la diminution de l'abondance et de la diversité des espèces ne serait pas assez importante pour que les chasseurs abandonnent la zone.

Impacts du projet sur les activités touristiques

Activité touristique	Impact	Période	Fréquence
Observation d'oiseaux	Modéré	Construction	Faible: 1 à 3 saisons d'observation
Kayak de mer	Faible	Exploitation	Faible
Activités récréatives sur l'île de Gros-Cacouna	Faible	Permanent	Élevée: pendant le projet et au-delà, pour le 3% du territoire affecté
Chasse à la sauvagine	Faible	Construction	Faible: 1 à 3 saisons de chasse



D'autre part, la possibilité de diversification des sources d'approvisionnement en énergie, avec l'arrivée du gaz naturel dans la région, pourrait augmenter la compétitivité des industries de la région. Enfin, la capacité industrielle de la région pourrait être développée par l'utilisation du gaz naturel non seulement comme carburant mais aussi comme matière première dans la fabrication de divers produits. L'implantation du port méthanier faciliterait l'accès au gaz naturel dans le Bas-Saint-Laurent, qui ne serait pas possible autrement compte tenu de la distance entre la région et la tête actuelle du réseau de transport de gaz naturel qui se trouve à St. Nicolas près de Québec.





Opportunités pour la région et le Québec

Les principaux avantages économiques pour la région du Bas-Saint-Laurent sont la création d'emplois et l'accès potentiel à une nouvelle source d'énergie. Pour le moment, les données ne sont pas suffisamment précises pour estimer les retombées économiques à l'échelle du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Durant la phase de construction, qui s'étendrait sur trois ans, l'activité économique générée est estimée à près de 240 millions \$ au Québec, dont près de 135 millions \$ pour la région du Bas-Saint-Laurent. La construction du port créerait au Québec au total plus de 3 700 emplois directs et indirects. Dans le Bas-Saint-Laurent, près de 2 700 emplois seraient ainsi créés. Globalement, l'activité reliée à la construction des installations rapporterait 17 millions \$ pour le gouvernement du Québec et de 12 millions \$ pour le gouvernement fédéral.

Durant la phase d'exploitation du terminal, l'impact économique annuel est estimé à 22 millions \$ chaque année. Pour la région du Bas-Saint-Laurent, l'activité économique atteindrait 18 millions \$, ce qui représente environ 0,3 % de l'activité économique annuelle de la région. En phase d'exploitation, près de 110 emplois directs et indirects seraient créés au Québec, dont près de 50 dans la région. Enfin, cette activité économique se traduirait par des revenus annuels en taxes et impôts de 0,9 millions \$ pour le gouvernement du Québec et de 0,5 millions \$ pour le gouvernement fédéral.

Les données sur l'emploi représentent l'équivalent du nombre de travailleurs pendant 1 année. Par exemple, un employé travaillant à temps plein pendant toute la durée de la construction, qui dure trois ans, représente en fait trois personnes en équivalent de travailleurs par année.

Impacts économiques dans le Bas-Saint-Laurent, au Québec et au Canada

	Bas-Saint-Laurent	Québec (incluant Bas-Saint-Laurent)	Gouvernement fédéral
Phase de construction			
PIB (millions \$)	134	236,6	non disponible
Emplois directs	1965	1965	non disponible
Emplois indirects	725	1730	non disponible
Revenus en taxes et impôts (millions \$)	non disponible	16,7	11,9
Phase d'exploitation			
PIB (millions \$)	18	21,3	non disponible
Emplois directs	35	35	non disponible
Emplois indirects	11	73	non disponible
Revenus en taxes et impôts (millions \$)	non disponible	0,9	0,5



Emplois et formation

Plusieurs catégories d'emplois seraient offertes durant la construction et l'exploitation du terminal méthanier. Les emplois permanents concerneraient essentiellement l'entretien des équipements dans les secteurs électrique, mécanique et électronique. Des ouvriers seraient aussi requis pour l'entretien général du site et des installations. Certains de ces emplois exigeraient une formation technique spécialisée. Environ un quart des emplois supposeraient une formation générale. La plupart des emplois seraient créés en région, d'autres pouvant cependant être créés à Québec ou à Montréal.



Les catégories d'emplois

Construction	Exploitation
<p>Contremaîtres (charpentiers, manœuvres, serruriers, métallurgistes, tuyauteurs, mécaniciens, peintres)</p> <p>Charpentiers</p> <p>Cimentiers applicateurs</p> <p>Serruriers</p> <p>Métallurgistes</p> <p>Tuyauteurs</p> <p>Mécaniciens</p> <p>Peintres</p> <p>Cuisiniers</p> <p>Agents de sécurité</p> <p>Ouvrier de maintenance</p> <p>Techniciens-dynamiteurs</p> <p>Camionneurs</p> <p>Opérateurs de machines</p> <p>Manœuvres</p> <p>Personnel administratif</p> <p>Infirmières</p>	<p>Administrateurs</p> <p>Officiers portuaires</p> <p>Conseillers en sécurité</p> <p>Secrétaires</p> <p>Superviseurs</p> <p>Opérateurs</p> <p>Techniciens</p> <p>Plombiers</p> <p>Électriciens</p> <p>Gardiens de sécurité</p> <p>Ouvriers d'entretien</p> <p>Manoeuvres</p>



UN PROJET POUR LA COMMUNAUTÉ

Le projet d'Énergie Cacouna est destiné en priorité aux marchés québécois et ontarien. L'implantation d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna contribuerait à diversifier les sources d'approvisionnements en énergie et à assurer la sécurité énergétique au Québec.

Le projet pourrait générer des retombées économiques importantes pour la région de Rivière-du-Loup et du Bas-Saint-Laurent, en créant des emplois et en générant des investissements dans la communauté par le biais de taxes ou de dépenses directes.

Énergie Cacouna, un citoyen corporatif engagé

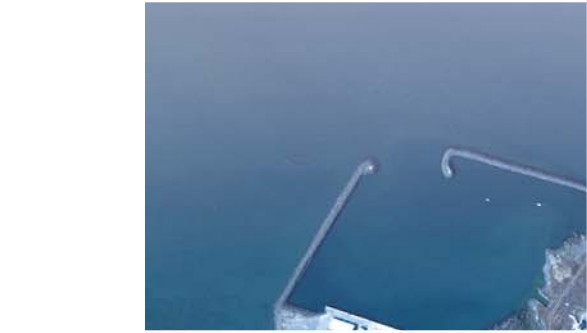
En tant que citoyen corporatif responsable et attentif aux besoins de la communauté, Énergie Cacouna s'engage à contribuer de manière significative au développement économique et social de la région et à s'impli-

quer dans son milieu. Depuis l'annonce du projet, Énergie Cacouna a fait de la population le troisième partenaire du projet. Le consortium s'est engagé à fournir en permanence de l'information aux résidents des localités et aux organismes communautaires. Énergie Cacouna s'est également engagé à inclure la collectivité locale dans le processus de consultation sur l'étude d'impact, afin de connaître ses préoccupations et lui permettre de s'exprimer. Ces activités d'information et de consultation s'inscrivent dans l'approche de gestion sociale adoptée par Énergie Cacouna pour s'assurer que ses activités respectent les attentes des communautés qui accueillent son projet, en ce qui concerne la qualité de vie, la sécurité et l'environnement. La tenue d'activités d'information et d'un processus de préconsultation témoigne de la volonté du consortium de répondre au mieux aux attentes et aux suggestions de la collectivité, même si ce n'est pas exigé par la législation environnementale.





ÉNERGIE
cacouna
ENERGY





Informez-vous et participez !

Pour tous vos besoins d'information
ou pour vos suggestions, n'hésitez pas
à communiquer avec nous :

Bureau local d'Énergie Cacouna

Responsable : Sylvie Martin

Téléphone sans frais : 1-877-744-2113

Téléphone : (418) 862-6275

Courriel : sylvie_martin@transcanada.com



Site Internet : www.energiecacouna.ca

Courriel : info@energiecacouna.ca

IMPLANTATION D'UN PORT MÉTHANIER À GROS-CACOUNA

Rencontre de préconsultation sur la justification du projet par Énergie Cacouna

Salle paroissiale de Cacouna
Le 16 mars 2005

Compte - rendu
Version préliminaire

par



1305, av. Charles-Huot
C.P. 42008, succ. Saint-Louis
Sainte-Foy (Québec)
G1W 4Y3

Le 18 mars 2005

TABLE DES MATIÈRES

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	_____	i
2	PRÉSENTATION DU PROJET	_____	i
3	COMPTE - RENDU DE LA RENCONTRE	_____	i
4	PROCHAINE RÉUNION	_____	xii

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour

1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Une fiche d'information sur le thème de la séance est remis aux participants¹, de même qu'une copie du plus récent bulletin d'information d'Énergie Cacouna. Ces documents sont disponibles dans le site Internet (www.energiecacouna.com).

À 19h10, M. André Delisle, animateur, souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter. La liste des présences est présentée à l'annexe 1.

L'ordre du jour est présenté brièvement (annexe 2). Le point sur l'approbation du compte-rendu du 25 janvier n'a pas été effectué, le nombre de participants rendant l'exercice difficile.

Pour combler cette lacune, il a été décidé par les organisateurs de recueillir les commentaires en dehors de la séance, par écrit ou par téléphone. Ces indications seront inscrites dans les prochaines correspondances avec les participants.

2 PRÉSENTATION DU PROJET

À 19h15, M. John Van der Put, directeur d'Énergie Cacouna, souhaite la bienvenue aux participants. Il présente ensuite le projet d'Énergie Cacouna. Les diapositives de sa présentation se trouvent dans le site Internet. La présentation a duré environ 45 minutes.

3 COMPTE - RENDU DE LA RENCONTRE

Après une courte pause, la période d'échanges débute à 20h15.

Intervenant 1

Q – : Y aura-t-il un pipeline qui reliera le terminal de St-John au Nouveau-Brunswick aux États-Unis?

R – Ils raccorderont leur terminal au gazoduc qui va de l'Île des Sables jusqu'à la Nouvelle-Angleterre. Cela représente un raccord de 30 kilomètres environ.

¹ Énergie Cacouna, *La justification du projet*, mars 2005.

Intervenant 2

Q – Je comprends mal le nombre d'emplois par année que vous avez présenté dans les acétates. Ce n'est pas la même chose que dans la fiche d'information. Est-ce que les emplois par année sont cumulatifs?

R – Le nombre d'emplois dans la fiche a été obtenu par l'utilisation d'un modèle économique de l'Institut de la statistique du Québec. Le logiciel de l'Institut calcule le nombre d'emplois à partir de la masse salariale. Ce logiciel utilise donc certaines hypothèses de salaires. Si le salaire que l'entreprise paye aux employés est plus élevé, alors le logiciel surestime le nombre d'emplois, et inversement si le salaire donné est moindre que celui des hypothèses. Le nombre obtenu est un nombre de personnes – année. Par exemple, s'il y a 3 employés qui travaillent pendant 4 mois chacun, cela équivaut à une personne-année. Ce logiciel permet des comparaisons entre les projets.

Pour avoir un estimé plus compréhensible, comme celui qui a été présenté dans les acétates, il faut transformer cela en emplois réels, ce qui a donné 250 emplois en 2007, 900 en 2008 et 750 en 2009.

Notre équipe a transmis les données de base à l'Institut de la statistique du Québec qui eux, ont utilisé leur logiciel. Ensuite, nous avons fait l'interprétation des données issues de cette analyse.

Intervenant 3

Q – Quelle sera la dimension des réservoirs? Quel sera leur impact visuel au niveau des marais?

R – Le diamètre des réservoirs sera de 80 mètres et ils auront une hauteur de 47 mètres. Nous avons fait faire des images par un artiste pour avoir le point de vue du marais : ils ne seraient pas visibles à cause de l'île de Gros-Cacouna. Du côté du village, il n'apparaît qu'un seul réservoir car l'autre est dissimulé derrière.

R – Dans le 2^e bulletin d'information diffusé par Énergie Cacouna, au bas de la page 2, vous pouvez voir une esquisse des réservoirs du côté de la mer; cela donne un aperçu. À la prochaine séance, nous apporterons d'autres images.

Q – Pourquoi n'avez-vous pas parlé des impacts récréotouristiques alors que c'est dans la fiche d'information? On parle de l'impact sur les oiseaux durant la construction.

R - Il en sera question davantage lors du 3^e atelier en mai, en même temps que les impacts environnementaux. Nous verrons comment le projet va entrer dans les priorités régionales du point de vue récréotouristique.

Intervenant 4

Q – Avez-vous une entente avec Gaz Métro pour la distribution du gaz naturel?

R – Non, il est trop tôt dans l'échéancier. Nous devons être plus certains que le port méthanier sera construit pour négocier des contrats.

R – Nous comptons brancher le pipeline à la tête de réseau situé à St-Nicolas. Mais la responsabilité de la distribution du GN au Québec demeure Gaz Métro. Nous travaillons en collaboration avec les instances politiques pour qu'il puisse y avoir une distribution du gaz naturel tout le long du pipeline. Cela permettrait de chauffer les maisons et de fournir les usines avoisinant le trajet du pipeline. Mon expérience avec Gaz Métro est que si un pipeline passe quelque part, ils sont presque obligés de développer la distribution dans ces régions. Nous avons un bon dialogue avec Gaz Métro, Pétro-Canada et d'autres fournisseurs de gaz naturel au Canada.

Intervenant 5

Q – Le tableau à la page 14 de la fiche d'information indique que pour l'observation des oiseaux, il y a des impacts durant 1 à 3 saisons d'observation. Est-ce que cela veut dire 3 ans, ou bien 3 saisons d'une même année (printemps, été, automne)?

R – Les activités de construction dureront 3 années. Le dynamitage durera au plus 4 à 5 mois, et s'il y a du dynamitage en même temps que la période d'observation des oiseaux, c'est là qu'il peut y avoir un impact. On dit qu'il est modéré car il se limite à cette période. Le bruit pendant la construction peut faire fuir les oiseaux, mais c'est un faible impact.

R – Il y a deux possibilités d'impacts négatifs. Premièrement, si le nombre et la diversité des oiseaux est modifiée. Deuxièmement, si la qualité d'expérience des ornithologues est diminuée par le bruit et la circulation. Nous disons que c'est un impact modéré à cause de ces deux facteurs. Le danger principal est lors du dynamitage, mais il ne s'agit que d'une explosion par jour durant 4 ou 5 mois. Nous allons essayer de faire ce dynamitage lorsque les oiseaux ou les ornithologues sont moins présents pour réduire les impacts, si cela est possible.

Nous essayons de surévaluer les impacts négatifs, car nous préférons annoncer un impact et qu'il soit en réalité moindre. Nous sommes conservateurs dans nos évaluations.

Intervenant 6

Q – Est ce- que le bruit des remorqueurs sera plus élevé que le bruit admissible?

R – Nous pensions que le bruit serait de 87 décibels, ce qui à notre avis est trop élevé. Nous avons mesuré le bruit dans un port, près des cheminées des remorqueurs, et avons constaté qu'il y avait 10 décibels de moins que ce que nous pensions. Mais il nous reste encore à vérifier le bruit lorsque la glace est brisée par les remorqueurs.

Q – Est-ce qu'on vérifie les impacts du bruit sur les animaux ou sur les humains?

R – Cette évaluation est pour les humains. Le marais est trop loin derrière l'île.

R – Nous avons aussi mesuré le bruit de fond à 5 différents endroits.

Q – Est-ce qu'il y aura de l'accostage jour et nuit? Parce que cela pourrait nous déranger.

R – Pour l'instant, nous prévoyons que les méthaniers pourraient arriver à n'importe quel moment. Il y aura cependant qu'un méthanier par semaine. Nous sommes cependant encore incertains du niveau exact de bruit que cela créera.

Intervenant 7

Q- Quelle est la durée d'accostage d'un navire?

R – Il faut accoster, attacher au quai et ensuite le déchargement dure de 12 à 14 heures. Mais s'il y a beaucoup de glace en hiver, les remorqueurs devront travailler plus longtemps.

R- À Montréal, nous avons une raffinerie. Nous avons des résidences très près et des comités de citoyens; la raffinerie fait plus de bruit que ceux prévus, et nous n'avons pas de plaintes. En hiver, il y a effectivement plus de bruit à cause de la glace à briser. Mais vous n'êtes pas dans votre chalet l'hiver?

Intervenant 8

Q - Il y a quand même des gens sur l'île en hiver. À quoi correspond ce niveau de bruit?

R- C'est 77 décibels, ce qui équivaut environ au niveau de notre voix sur un ton un peu plus fort. Les vagues font 55 décibels dans la région. Mais si c'est la nuit, avec les fenêtres ouvertes, vous allez probablement l'entendre.

R autre intervenant : Il vient souvent des remorqueurs dans le port actuel et nous les entendons à peine.

R – Nous allons parler plus du bruit lors du 3^e atelier.

Intervenant 9

Q – Je suis responsable de la FQF pour la région et je suis sur le Comité provincial de la sauvagine. Je trouve que votre impact modéré sur les oiseaux, c'est correct. Nous avons fait du baguage des canards et ils ne sont pas peureux; ils reviennent se prendre dans nos pièges. Pour diminuer les impacts, il y a moyen de faire des aménagements qui augmenteraient la quantité d'oiseaux.

R – Nous préférons exagérer les impacts que ne pas les considérer suffisamment. Merci pour ce renseignement.

Intervenant 10

Q – Concernant les emplois, où sera faite la formation générale ou spécialisée?

R – Nous favoriserons les gens de la région. Nous avons commencé les discussions avec le Cegep, les gens de la formation technique du Pavillon de l'avenir. Nous en parlerons davantage lorsque nous serons plus près de la phase de construction pour que la région puisse se préparer. Si nous ne trouvons pas dans la région les spécialités recherchées, nous regarderons ailleurs au Québec; et après cela, s'il manque encore des gens, nous regarderons plus loin.

Intervenant 11

Q – Je suis inquiète des possibilités qu'il y ait une montée subite des eaux du fleuve Saint-Laurent ou un tremblement de terre. Les réservoirs sont-ils des cylindres fixés dans le sol, ou sont-ils flottants? Pourraient-ils se détacher?

R – Les réservoirs sont fixes. Les normes de construction des réservoirs sont sévères : le code du bâtiment, la norme Z 276 pour les terminaux méthaniers, exige que les réservoirs résistent à un tremblement de terre de 7,5 sur l'échelle de Richter, soit une énergie 1000 fois plus grande que celle du tremblement de terre qui a eu lieu récemment à Rivière-du-Loup. Nous nous assurerons que les réservoirs ne se briseront pas face à des tsunamis...

Intervenant 12

Q – Pour le pipeline, est-ce les mêmes exigences?

R – Oui, 7,5 sur l'échelle Richter. TCPL est le 2^e plus important transporteur de GN au monde. Nous connaissons bien cette problématique et avons beaucoup d'expérience dans ce type de construction. Moi-même, j'ai supervisé l'exploitation du gazoduc reliant le Chili à l'Argentine, en traversant les Andes, une région à très forte sismicité.

Q - La jetée qui sera construite va changer la dynamique fluviale. Est-ce qu'il pourrait y avoir accumulation de sédiments à long terme, et que cela nécessite du dragage?

R – L'impact sera minimum car nous allons enfoncer les bases (metal piles?) dans le sol et nous allons ensuite remplir cela de matériel. Le tout sera recouvert avec du béton. Nous mettrons des roches autour pour éviter l'érosion. Il y aura 12 caissons et tout sera aligné selon le courant, y compris la jetée. C'est très important. Selon nos études des courants, il ne devrait pas y avoir de dépôt de sédiments à long terme. Lorsque nous allons insérer les caissons dans le sol, il y aura de la perturbation; mais cela ne durera qu'un seul été.

Intervenant 13

Q – Un pied cube de gaz naturel, que peut-on faire avec cela? Vous parlez de milliards, je voudrais avoir une idée.

R – Le terminal produira 500 millions de pieds cubes par jour. Cela permet de chauffer 2,5 millions de domiciles durant une année.

Intervenant 14

Q – Est-ce que vous allez pouvoir approvisionner le Bas-Saint-Laurent en GN?

R – Le gazoduc devrait raccorder le terminal au réseau à St-Nicolas. Lorsqu'il y avait le projet Cartier (projet de Gaz Metro et Enbridge, en 2001) de faire passer un pipeline de l'Île des Sables jusqu'à St-Nicolas, ils avaient étudié la demande dans les grands centres sur la rive sud pour les écoles, les hôpitaux, les commerces, etc.; ils jugeaient alors que le marché était assez intéressant pour le desservir.

Q – Pourriez-vous remplir des camions au port de Cacouna et amener le GN en Gaspésie?

R – L'idée est intéressante, mais nous ne l'avons pas examinée pour le projet actuel. Cela se fait ailleurs, par exemple à Boston. On met du gaz naturel liquide dans les camions spéciaux et cela est livré. Il faut voir s'il y a un marché. On peut aussi comprimer le GN gazeux, par exemple avec une pression de 3000 livres par pouce carré, et le mettre sur des camions ou des bateaux. Il faut voir s'il y a un marché, nous pourrions regarder cette possibilité dans l'avenir.

R – Il faut d'abord amener le GN au Québec, cela va forcer et donner des opportunités de développement d'autres choses, par exemple desservir la Gaspésie. Mais c'est Gaz Métro qui fait la distribution et le marketing.

Intervenant 15

Q – Est-ce que le port méthanier à St-John sera un compétiteur?

R – Non, car il vise des marchés différents. Cacouna vise le Québec et l'Ontario, tandis que St-John vise la Nouvelle-Angleterre.

C – Les pétroliers sont plus gros que les méthaniers et font un bruit très faible. J'ai entendu un brise glace l'autre jour : vous ne devriez pas vous inquiéter du niveau de bruit. Je vous donnerai mon numéro de téléphone et vous m'appellerez si vous entendez un bruit qui vous dérange.

Intervenant 16

Q - Vous avez expliqué que les bateaux doivent être modifiés pour assurer la sécurité à cause des glaces. La modification des bateaux devra être assumée par qui, les propriétaires des bateaux? Est-ce que la transformation pourrait être faite aux Méchins sur le chantier maritime?

R – Non. Les bateaux sont construits au Japon ou en Corée du sud. Ce sont de nouveaux bateaux uniquement, le renforcement des coques s'effectue dans les usines de construction là-bas.

R – Chez Pétro-Canada, nous négocions avec les propriétaires des navires pour avoir la meilleure qualité de bateaux et d'équipage. Nous préférons ne pas passer par les courtiers (brokers). Comme ce sont toujours les mêmes équipages et navires, cela augmente la sécurité de navigation et d'approvisionnement.

Intervenant 17

Q – Est-ce que les projets de Cacouna et de Rabaska seront concurrents?

R – Non, car il y a de la place pour deux terminaux au Québec.

Q – Vous avez un avantage car les méthaniers ont moins de chemin à parcourir.

R – Oui, par contre nous avons à raccorder le pipeline sur une bien plus grande distance.

Intervenant 18

Q – Qu'arrivera-t-il s'il y a épuisement des stocks dans 50 ans? Les installations seront-elles démantelées par votre compagnie?

R – Lorsque les installations ne seront plus rentables, Energie Cacouna va démanteler les installations. Cela est déjà entendu avec Transport Canada. Nous restaurerons le site comme il était avant notre arrivée.

Intervenant 19

Q – Est-ce que vous aurez de meilleures mesures de sécurité que Hydro-Québec dans vos installations? Y aura-t-il des agents de sécurité sur place?

R – Il sera question de la sécurité au prochain atelier. Nous vous expliquerons tout ce que nous ferons pour assurer la sécurité du terminal.

R – Nous avons à la raffinerie de Montréal, chez Pétro-Canada, 5 agents de sécurité le jour et 2 la nuit, en plus des contremaîtres qui circulent dans les installations.

R- Chez TCPL, dans les installations en Alberta, le système de sécurité automatisé indique la présence d'un intrus. La police se présente sur place dès qu'il y a une alarme.

Intervenant 20

Q – Est-ce que le GN peut être utilisé pour faire tourner un moteur à explosion?

R - Vous voulez dire pour un véhicule? Oui, avec du gaz comprimé, cela a été essayé ailleurs dans le monde. Des méthaniers l'utilisent pour la propulsion.

Intervenant 21

Q – Est-ce que la présentation Power Point sera disponible?

R – Oui, elle sera annexée au compte-rendu et sera aussi dans le site Internet.

Intervenant 22

Q – Advenant un refus de la population, allez-vous faire le projet quand même?

R – L'accueil de la communauté et son appui sont importants. Nous croyons que c'est un bon projet pour la région de plusieurs points de vue (impacts économique, environnement et sécurité). Les ateliers de préconsultations sont là pour nous aider à améliorer ce qu'on propose afin que le projet s'inscrive dans les priorités de la région et soit acceptable pour la communauté.

R – Au Québec nous avons un des meilleurs systèmes d'évaluation des projets au monde, c'est le BAPE. Nous avons fait beaucoup d'études jusqu'à présent et nous voulons aller devant le BAPE, on verra ce que la population va dire. Ici, dans cet atelier, nous voulons avoir vos commentaires et nous les amènerons devant le BAPE. Le gaz naturel est bien plus sain que l'huile à chauffage. En Europe, on utilise le GN pour rencontrer les normes du protocole de Kyoto.

R – À la fin, ce sont les autorités réglementaires qui vont tenir compte de la volonté du public. Si ce n'est pas sécuritaire ou si les impacts environnementaux sont trop importants, le BAPE ne va pas accepter ce projet.

R – Nous trouvons qu'ici, à Gros-Cacouna, il y a tout ce qu'il faut. Nous n'irons pas essayer d'établir le projet à 3 ou 4 kilomètres. Des efforts ont été mis ici depuis 1978.

Intervenant 23

Q – À quoi servira l'usine de fabrication d'azote?

R – C'est pour modifier la qualité du GN. Parfois il faut le diluer afin qu'il atteigne la bonne valeur calorifique pour être utilisé comme combustible dans le réseau de distribution. Si la valeur calorifique du GN est trop élevée, cela peut nuire aux équipements (fournaises) et la combustion sera moins bonne.

Q – L'azote pourra-t-il être vendu sur le marché?

R – Cela ne fait pas partie du projet actuel. Ce sera étudié si la demande est assez importante.

C – Nous nous en servons pour refroidir le béton dans les chantiers.

Intervenant 24

Q – À la page 12, on parle d'une hausse de la demande en %. Au Québec, il y a une hausse de 33%, comparé à 15% en Amérique du Nord, c'est le double! Comment cela est-il possible?

R – Ici, le gaz naturel est très peu utilisé, comme nous l'avons vu. Il représente seulement 13% du portefeuille énergétique québécois, ce qui est très inférieur à ailleurs au Canada et en Amérique. Au Québec, on commence à penser à en utiliser pour les usines de cogénération par exemple à Bécancour, ainsi que pour la production de chaleur et de vapeur, de même que dans les procédés industriels. À Bécancour, on pourra avoir des projets avec Norskyhydro et Produits chimiques Pioneer pour qu'ils utilisent le GN comme source de chaleur, en remplacement de mazout. Cela réduit beaucoup les gaz à effet de serre qu'ils produisent.

Q – L'Ontario utilise plus de GN que le Québec?

R – Oui, ils utilisent 2,5 milliards de pieds cubes par jour, comparé à 600 millions au Québec. En Ontario ils utilisent le GN pour le chauffage des maisons et des bâtiments; au Québec c'est plus l'électricité.

Q – Pourquoi au Québec la demande augmentera-t-elle autant (33% comparé à 18% en Ontario)?

R – C'est que la consommation actuelle est de 600 millions de pieds cubes par jour, et cela augmenterait de 200 millions de pieds cubes par jour, pour un total de 800 millions en 2012. 800 comparé à 600, cela fait 33% d'augmentation.

R – La volonté du gouvernement est de réduire la consommation d'électricité. Les trois raffineries de pétrole fonctionnent à pleine capacité actuellement. Les marchés de GN à Montréal sont en très grande croissance. Les gens choisissent le gaz ou l'électricité, pas l'huile à chauffage. Nous savons que l'huile à chauffage et le mazout plafonnent et que l'électricité devrait baisser. Donc le GN devrait augmenter au Québec. Les gens sont intéressés à avoir le GN.

Intervenant 25

Q – Combien vaut 1 litre de gaz naturel?

R – 1000 pieds cubes valent 6 à 7 dollars américains.

Animateur- Vous voulez comparer l'huile ou l'essence à chauffage et le gaz?

Q – Oui.

R- Je n'ai pas l'information. Nous allons noter la question et revenir avec les chiffres.

Q - Je veux aussi savoir s'il pourrait être justifié d'avoir une usine de cogénération ici?

R – Il en était question avant. Actuellement ce n'est pas dans les plans. Il y a eu un appel d'offre d'Hydro-Québec pour produire 350 mégawatts d'électricité par cogénération pour 2008. Mais le terminal ne sera pas prêt. Il n'y a pas d'autre appel d'offre sur la table actuellement, aussi cette option n'est pas envisagée.

Q – Est-ce qu'une usine de cogénération est plus polluante que le terminal lui-même?

R – Oui, cela produit du CO₂, plus que le terminal lui-même.

Q –Pouvez-vous nous garantir qu'il n'y aura pas d'usine de cogénération ici?

R – Nous comprenons que c'est une préoccupation de certaines personnes du point de vue des impacts environnementaux et nous la prenons en compte. Nous en tiendrons compte si nous songions à faire des études pour une usine de cogénération. Mais ce n'est pas dans nos plans à l'heure actuelle.

Animateur- Compte tenu de l'heure avancée, si vous avez d'autres questions, vous pouvez soit les garder pour la prochaine séance, soit nous les envoyer par courriel, ou nous contacter via le site Internet ou par téléphone, ou participer aux activités portes ouvertes. Ce n'est pas votre dernière occasion de nous poser des questions.

R – Vous pouvez téléphoner à Andrew Pelletier au 514-650-4111 à son bureau à Montréal.

Animateur- Vous pouvez aussi donner vos noms si vous êtes intéressés au prochain atelier. Mais vous recevrez l'invitation quand même, c'est uniquement pour nous aider à nous préparer.

Intervenant 26

Q – Quel sera l'impact de l'ouverture de la voie maritime à l'année? Si on brise les glaces tout l'hiver?

R – Les impacts de la circulation maritime sont examinés par un autre processus, qui s'appelle TERMPOL. Ce processus est actuellement en cours. C'est géré par Transports Canada. Il y a plusieurs études en cours.

Intervenant 27

Q – Est-ce que la photo à la page 17 de la fiche d'information présente un travailleur sur un port méthanier?

R – Non, mais c'est un travailleur avec l'uniforme de TCPL.

Intervenant 28

Q – À la page 13 de la fiche d'information, on voit dans le graphique qu'il n'y aura pas d'augmentation de la consommation de GN au niveau résidentiel, mais ce n'est pas ce que vous avez dit tout à l'heure.

R – Le nombre de maisons desservies par le GN va augmenter. Mais les systèmes sont aussi plus performants et les maisons sont moins énergivores, alors cela annule en quelque sorte l'augmentation et la demande restera assez stable. Nous estimons que l'augmentation de la demande viendra surtout des secteurs industriels et de la production d'électricité (cogénération).

Q – L'azote est-il un sous-produit de gaz naturel?

R – Non, l'azote est dans l'air. Nous séparons l'air en oxygène et azote, seulement l'oxygène est rejeté.

Q- C'est pour standardiser le méthane?

R - C'est cela.

Q – Quelles sont les implications de cette usine?

R – Ce sont des compresseurs qui extraient l'azote de l'air et le compriment afin que ce gaz se retrouve sous forme liquide. Puis il est regazéifié. S'il y a une demande pour l'azote et si nous avons des surplus, nous verrons les possibilités de revente.

R – Nous n'avons pas nécessairement toujours besoin d'ajouter de l'azote au GN, cela dépend de sa qualité de départ.

Q - Vous allez utiliser de l'électricité pour faire marcher vos compresseurs?

R – Oui.

L'animateur, John Van der Put et Andrew Pelletier remercient les participants.

La rencontre se termine à 21h40.

4 PROCHAINE RÉUNION

La date de la prochaine réunion se tiendra probablement le 13 avril prochain.

Nadine Davignon, rapporteure

Le 18 mars 2005

**Annexe 1 :
Liste des participants**

PRÉSENCES À LA RÉUNION DU 16 mars 2005

Organisme
Élu de Cacouna Village
Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup
Citoyen
Citoyen
Corporation P.A.R.C. Bas-Saint-Laurent et Réseau d'observation des mammifères marins
Ville RDL, Réseau Environnement, section régionale du Bas-Saint-Laurent
Société de Conservation de la Baie de l'Isle-Verte (SCOBIV), Comité Vision Cacouna (et maire de l'Isle Verte) en remplacement de M. Gérard Michaud
Paroisse de St-Georges-de-Cacouna et Parc industriel
Comité regroupement paroisse Cacouna
CSN- Conseil Central Bas-Saint-Laurent
Centre local de développement de Rivière-du-Loup
Citoyenne
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent / CRIE
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
CRIE
Commission Jeunesse Bas Saint-Laurent
CRIE
UPA de la Rivière-Verte
CSN- Conseil Central Bas-Saint-Laurent
Comité regroupement paroisse Cacouna
Transfert Environnement (Animation et rapporteure)
Energie Cacouna/TransCanada/PetroCanada

**Annexe 2 :
Ordre du jour**

Atelier n°1 Justification du projet

Ordre du jour

16 mars 2005

19 h à 21 h 30

Salle paroissiale de Cacouna

1. Accueil
2. Présentation des participants
3. Explication des objectifs et du déroulement

Première partie : Information

4. Présentation de la partie de l'étude d'impact concernant la justification du projet

Pause

Deuxième partie : Échanges

5. Questions, suggestions et discussion
6. Fin de la rencontre

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PORT MÉTHANIER À GROS-CACOUNA



ÉNERGIE
cacouna
ENERGY

ÉNERGIE
cacouna
ENERGY

LA JUSTIFICATION DU PROJET

Atelier d'échange

Objectifs

- Répondre à trois questions principales
 - *Quels sont les besoins pour un terminal méthanier au Québec?*
 - *Pourquoi sera-t-il installé à Gros-Cacouna?*
 - *Quelles retombées en retirera la région de l'implantation du projet?*
- Intégrer les préoccupations des citoyens dans l'évaluation et le rapport d'étude d'impact.
- Présenter une synthèse des renseignements disponibles en préparation pour le rapport de l'étude d'impact sur l'environnement.



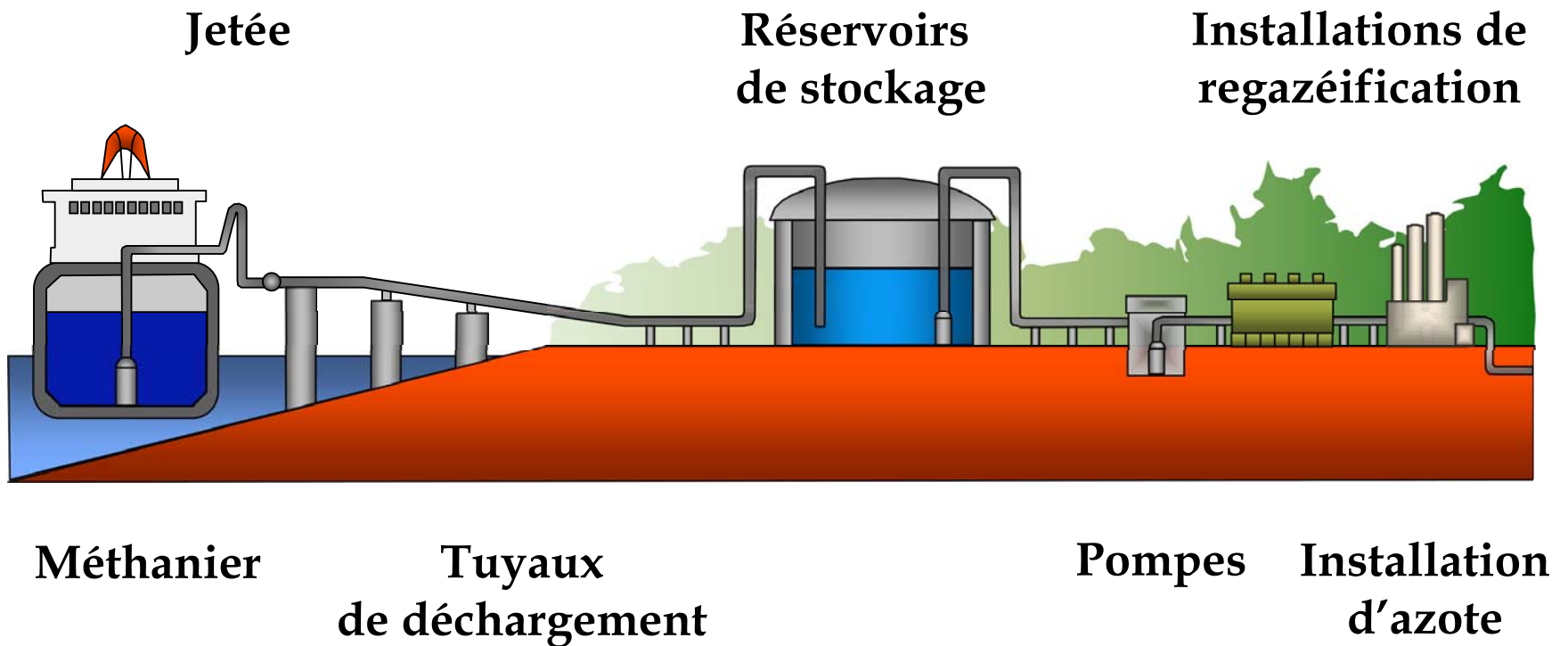
Échéanciers

- Remise de l'étude d'impact : fin avril 2005
- Audiences publiques sur l'environnement (BAPE) : début de 2006
- Obtention des autorisations nécessaires pour commencer la construction : fin 2006



Un site soigneusement choisi

Que comprend un terminal méthanier?



Le Québec : une destination accessible





Processus de sélection de sites

Critères de base

Profondeur minimale de 15 mètres
Absence de zones protégées (habitats sauvages, sanctuaires d'oiseaux, parcs)
Zones à faible activité sismique
Zones habitées à plus de 1 kilomètre
Surface suffisante pour l'ensemble des installations

Critères secondaires

Densité de population
Espèces protégées
Habitats sauvages
Compatibilité avec les usages existants
Zones archéologiques
Largeur du chenal de navigation
Longueur du bassin d'évitement
Distance entre l'amarrage et le chenal
Hauteur des vagues
Risques liés à la navigation
Conditions de glace
Temps de transit du navire
Conditions du sol
Topographie et visibilité
Coûts de construction (terminal et gazoduc)
Coûts d'exploitation

Le choix de Gros-Cacouna

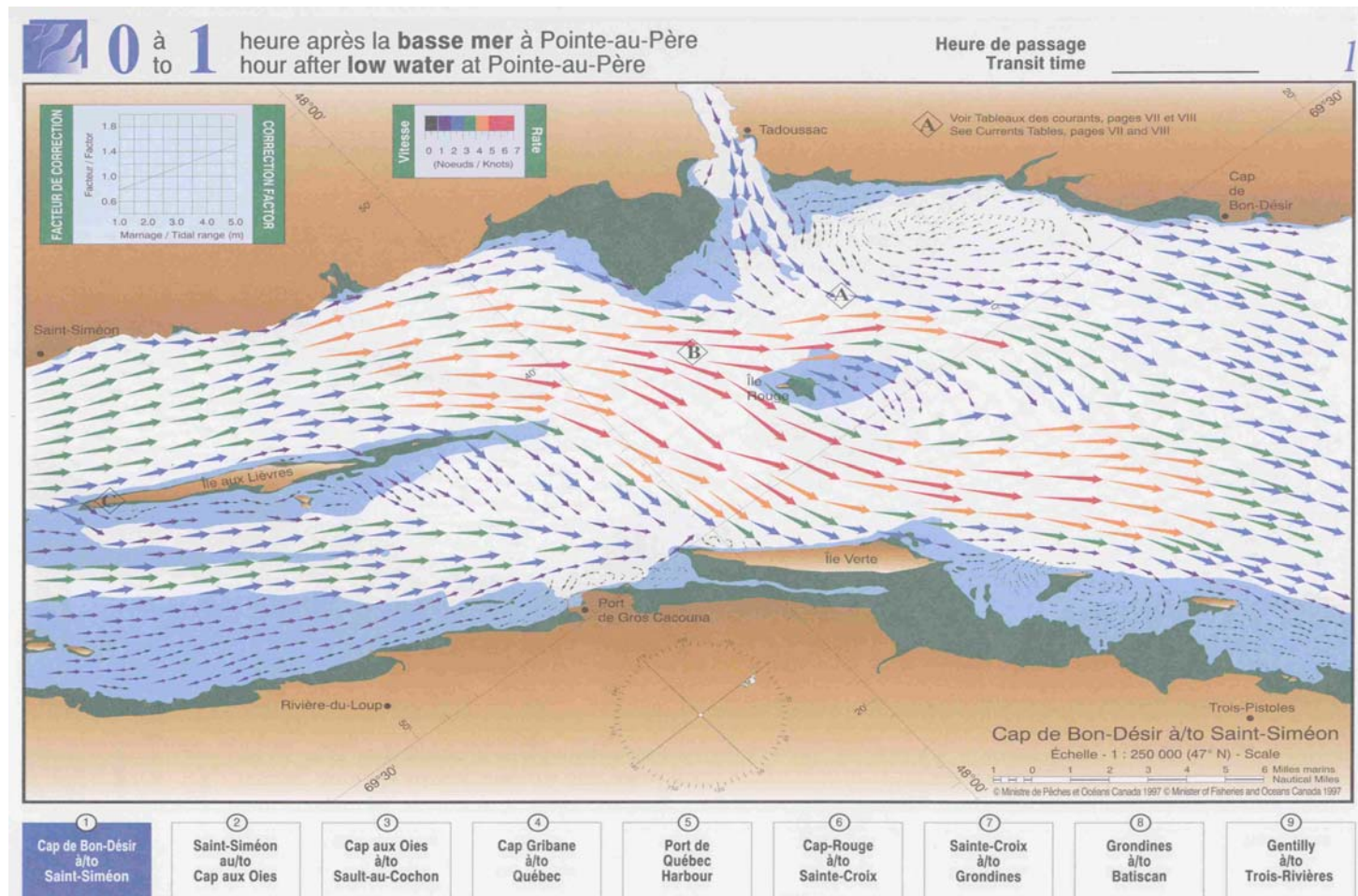
Avantages du site de Gros-Cacouna

- La facilité d'amarrage en eau profonde
- L'accès des navires sans nécessité de dragage
- La circulation maritime limitée dans cette partie du Saint-Laurent
- Les courants de marée relativement faibles
- La vocation industrielle du site
- La topographie de l'Île de Gros-Cacouna qui en fait un écran visuel naturel



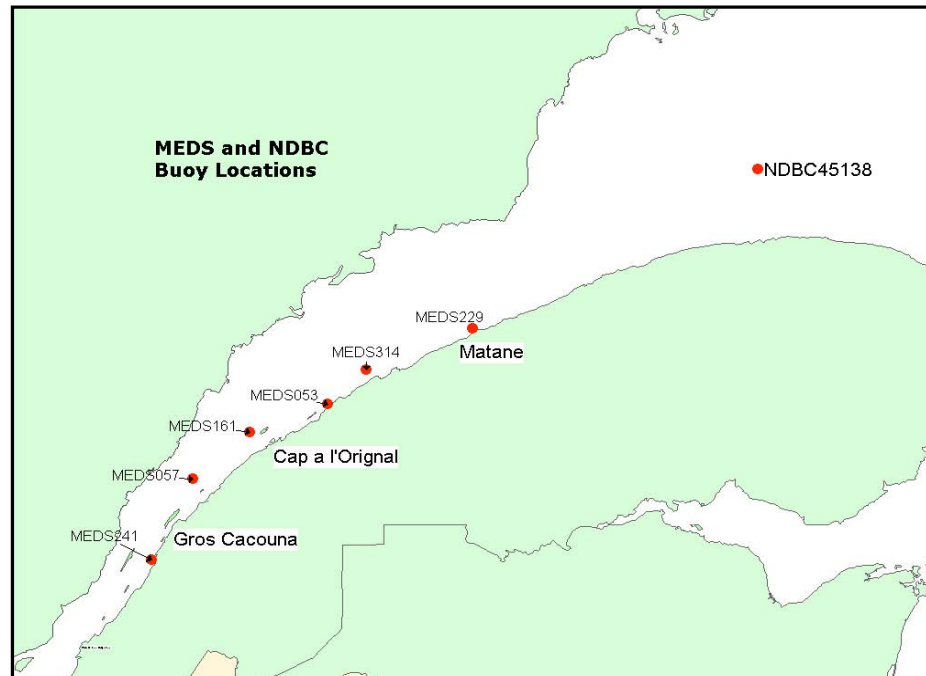
Résultats des études du site

Courants de marée



Résultats des études du site

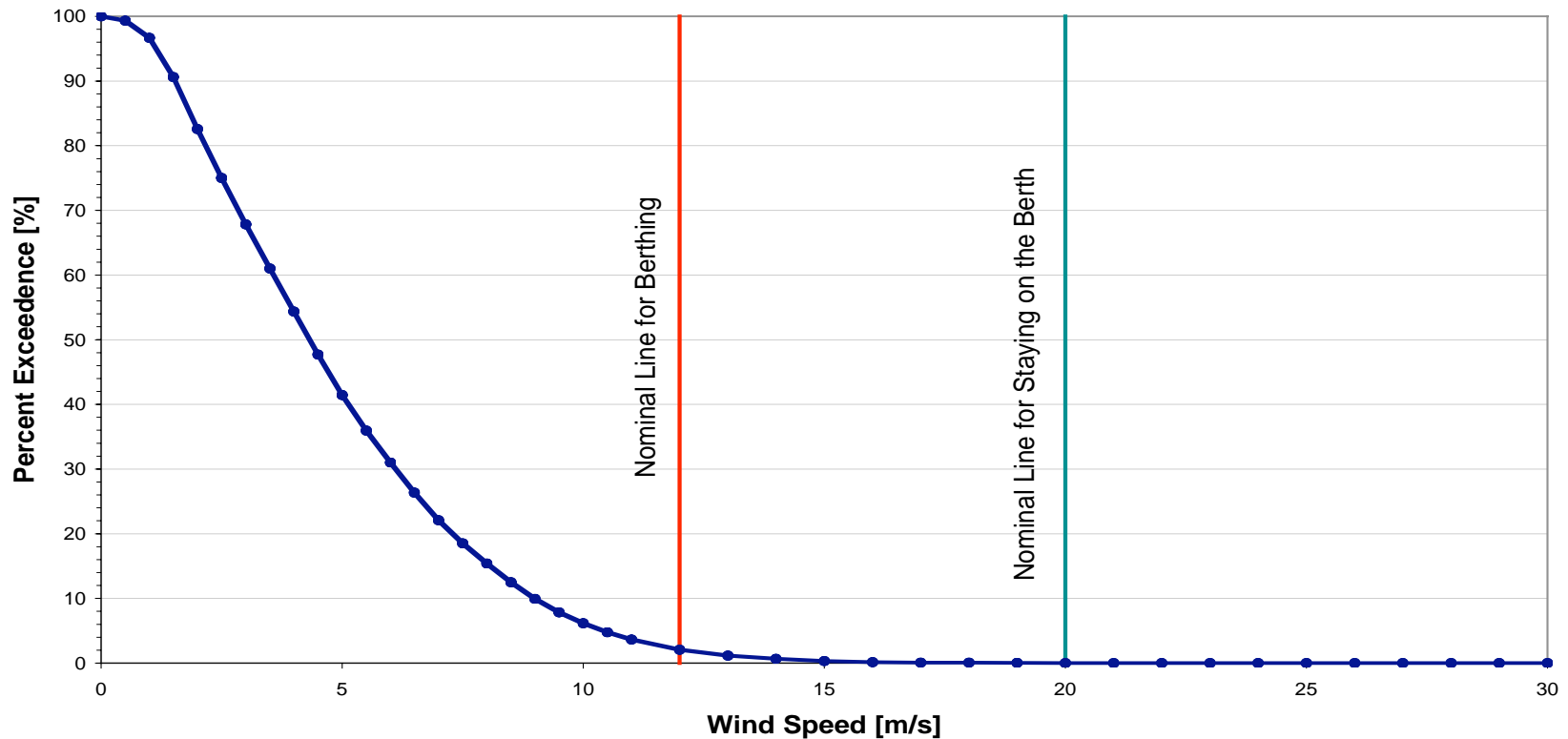
Hauteur des vagues



Nos études avec l'équipement spécialisé en automne 2004 nous ont indiqué une hauteur maximale de 1.0 mètre.

Résultats des études du site

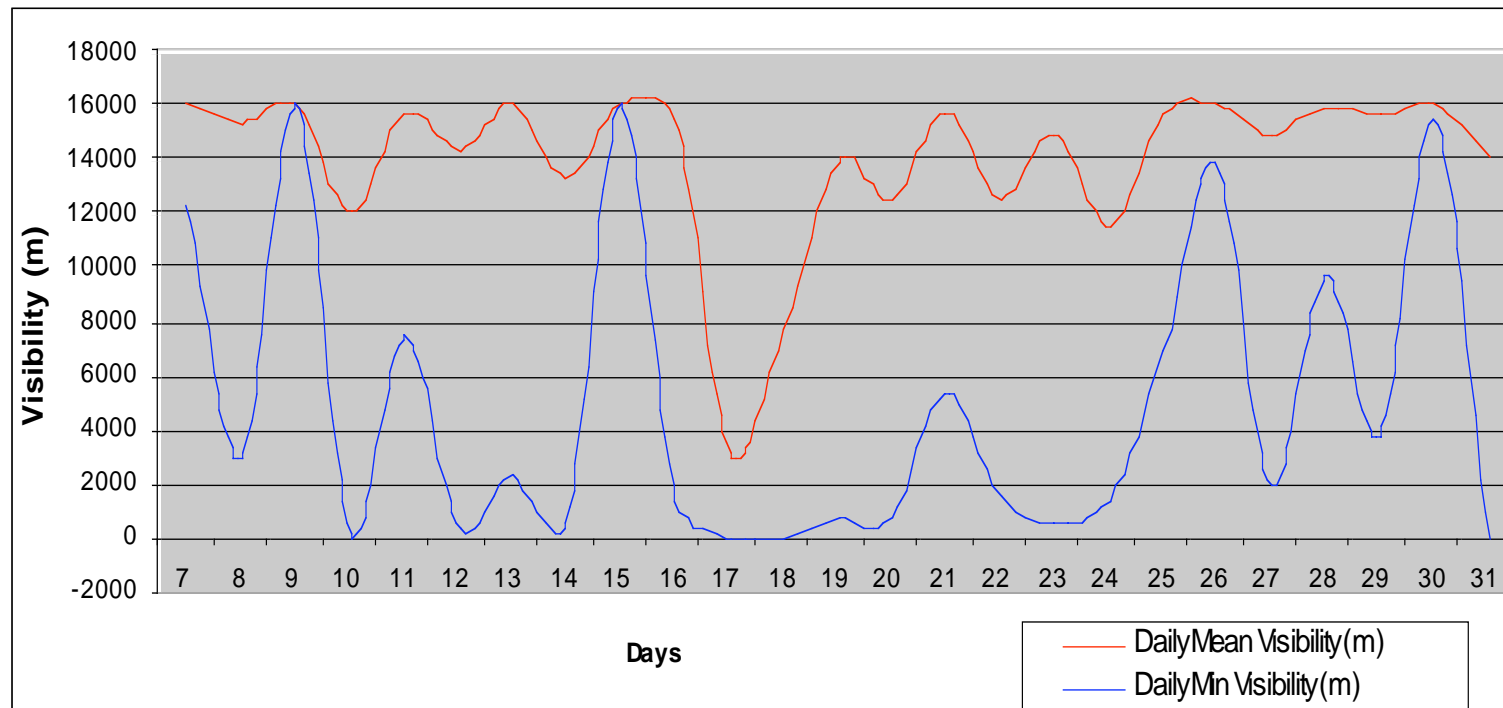
Vitesse des vents



Les données provenant de notre station météo sur l'Île de Gros-Cacouna indiquent des vitesses supérieures à 25 noeuds 5 % du temps en janvier et 3 % du temps en février.

Résultats des études du site

Visibilité



Chaque jour du mois de janvier 2005, la visibilité minimale était souvent inférieure à 1 kilomètre, mais la moyenne n'était jamais inférieure à 3 kilomètres.

Présence de glace



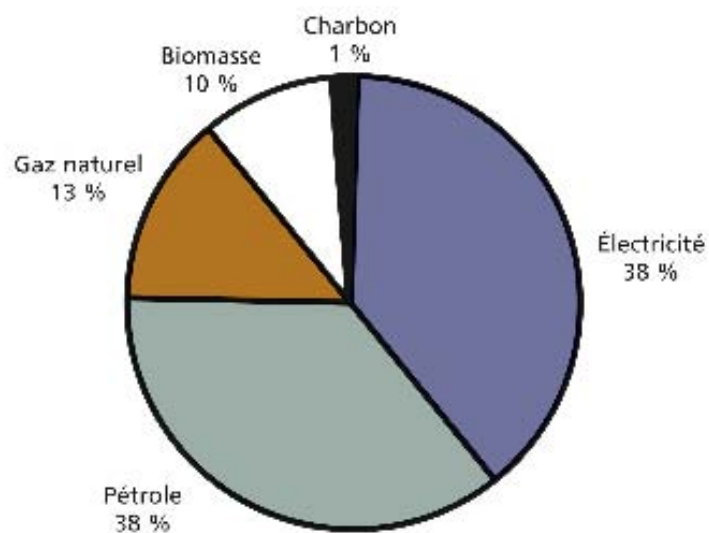
- Conception des méthaniers
- Conception du quai

- Volume de stockage
- Délais de transport

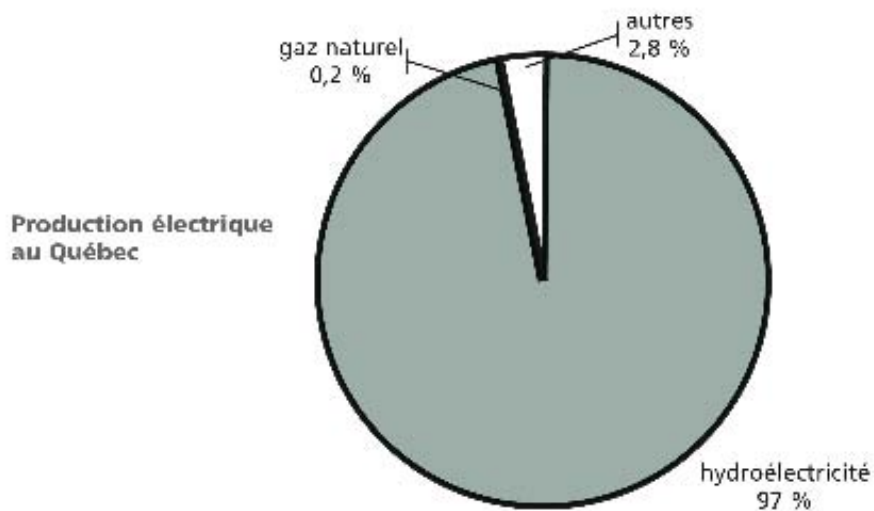


Une sécurité énergétique à assurer

Bilan énergétique québécois (2002)



Production électrique du Québec



Une sécurité énergétique à assurer

Options pour assurer la sécurité énergétique





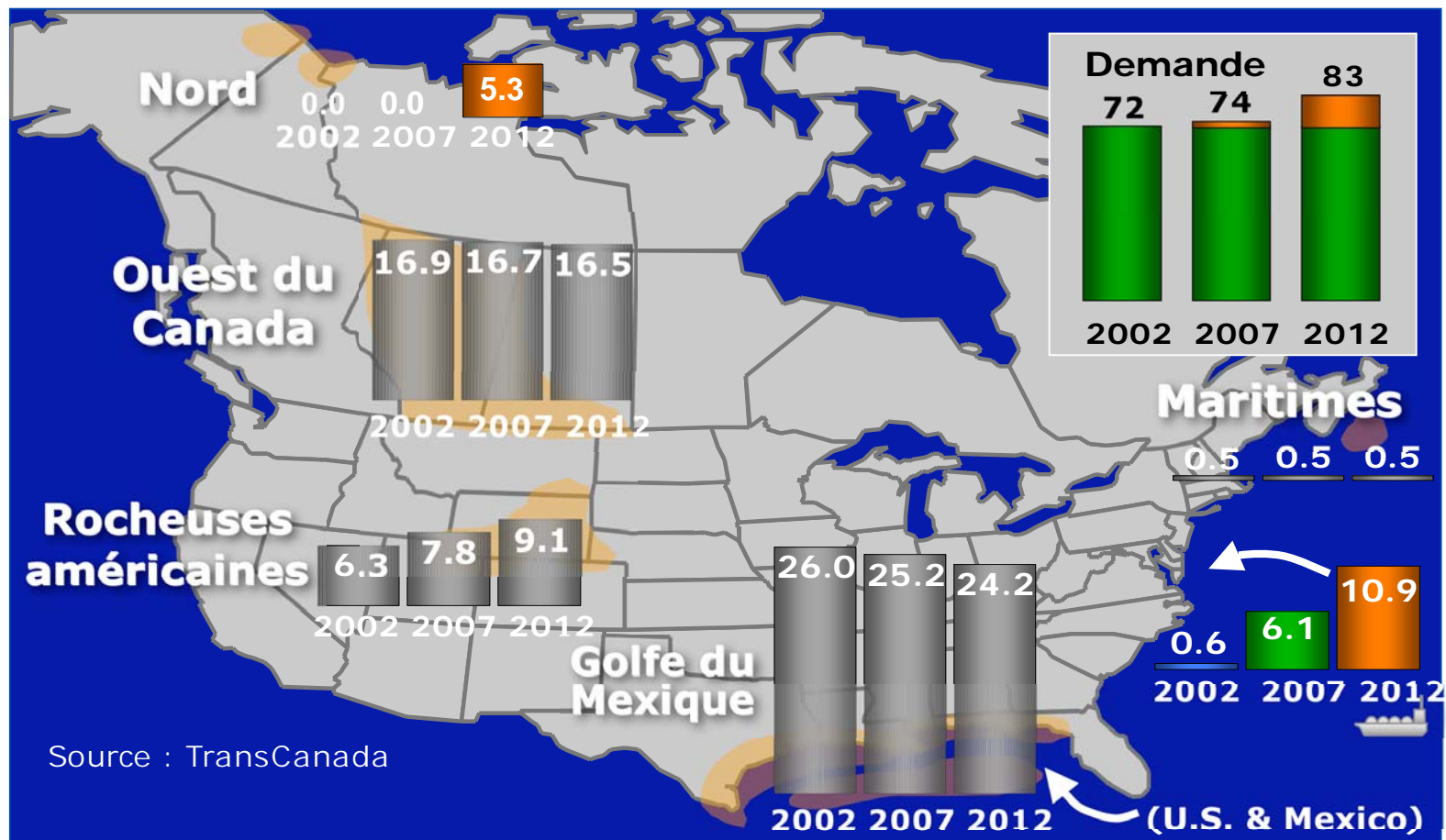
Le gaz naturel Une ressource intéressante pour le Québec

Le gaz naturel :

- Ressource naturelle abondante
- Répond aux besoins mondiaux pour environ 70 ans
- Émet moins de la moitié des gaz à effet de serre en comparaison des autres combustibles fossiles
- Combustible fossile le plus efficace
- Intrans dans certains procédés industriels

Le gaz naturel dans le monde et en Amérique

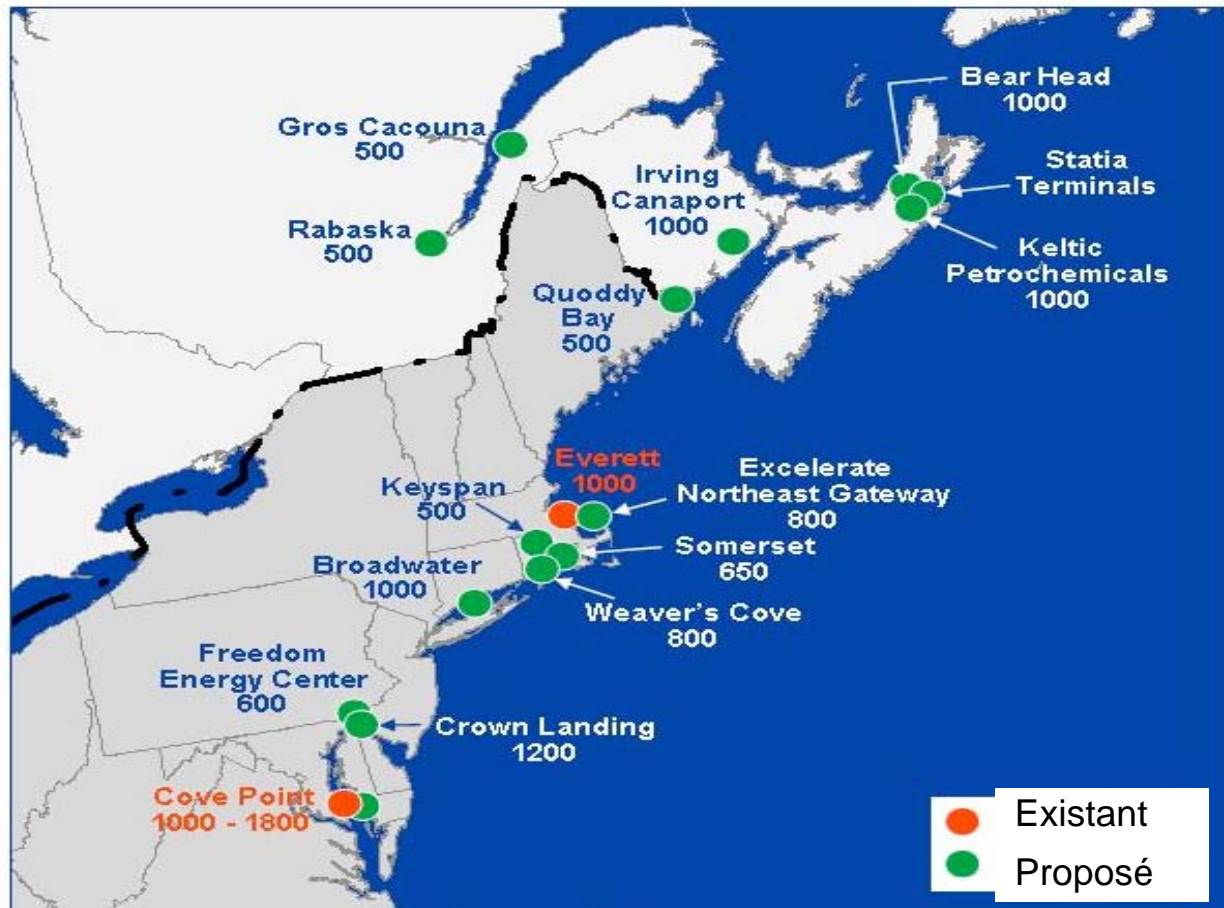
La situation nord-américaine et canadienne



Le gaz provenant du Nord et le GNL seront nécessaires pour répondre à l'augmentation de la demande en gaz naturel pour l'Amérique du Nord (milliards de pieds cubes / jour)

Le gaz naturel dans le monde et en Amérique

Terminaux méthaniers proposés dans l'Est du Canada et des États-Unis



Source: FERC Office of Energy Projects December 16, 2004



Le gaz naturel dans le monde et en Amérique

Québec et Ontario

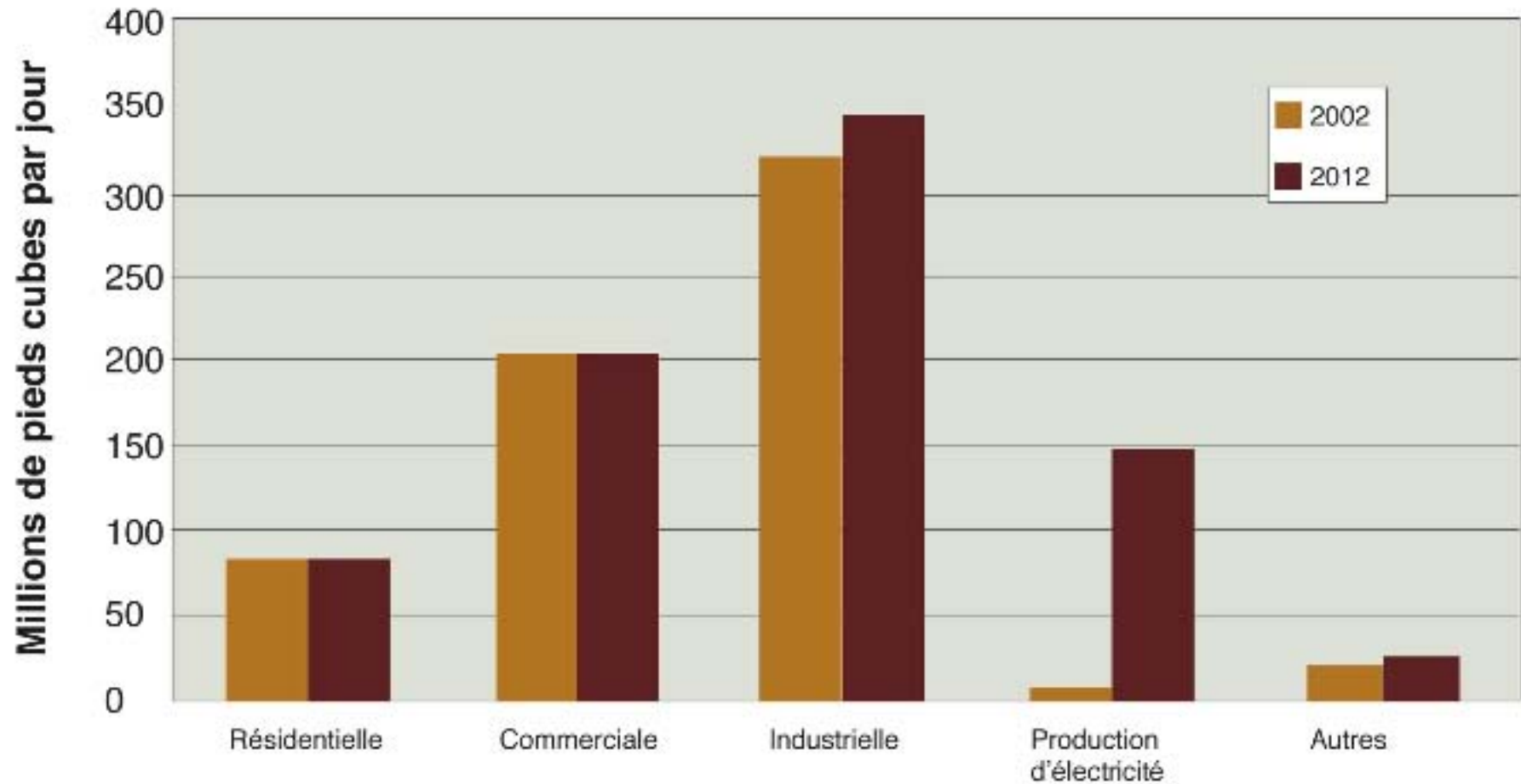
- De 2002 à 2012, augmentation de 700 millions de pieds cubes par jour dans les provinces de l'Ontario et du Québec
- Proportionnellement, la demande québécoise représente environ le quart de la demande ontarienne.

Évolution de la demande selon la région (2002-2012)

Région	Augmentation de la demande (%)
Amérique du Nord	15,3
Nord-Est USA	17,8
Ontario	18,5
Québec	33,3

Le gaz naturel dans le monde et en Amérique

Demande actuelle et prévue au Québec



Un atout pour la région

- Diversification des sources d'approvisionnement en énergie augmentera la compétitivité de la région
- Développement de la capacité industrielle de la région par l'utilisation du gaz naturel non seulement comme carburant, mais aussi comme matière première dans la fabrication de divers produits
- Facilitation de l'accès au gaz naturel dans le Bas Saint-Laurent





Un atout pour la région

Opportunités pour la région et le Québec

Durant la phase de construction (3 ans)

- Environ 240 millions \$ au Québec
- Dont, près de 135 millions \$ pour la région du Bas-Saint-Laurent
- Création d'emplois dans le Bas-Saint-Laurent :
 - Environ 250 emplois pour l'année 2007
 - Environ 900 emplois pour l'année 2008
 - Environ 750 emplois pour l'année 2009
- 17 millions \$ en impôts sur les revenus pour le gouvernement du Québec et 12 millions \$ pour le gouvernement fédéral



Un atout pour la région

Opportunités pour la région et le Québec

Durant la phase d'exploitation

- Impact économique annuel : environ 22 millions \$
- Activité économique pour la région du Bas-Saint-Laurent : près de 18 millions \$ (0,3 % de l'activité économique annuelle de la région)
- Création de près de 110 emplois directs et indirects au Québec, dont près de 50 dans la région
- Cette activité économique se traduirait par des revenus annuels en taxes et impôts de 0,9 millions \$ pour le gouvernement du Québec et 0,5 millions \$ pour le gouvernement fédéral.

Un atout pour la région

Les catégories d'emplois

Construction	Exploitation
Contremaîtres (charpentiers, manœuvres, serruriers, métallurgistes, tuyauteurs, mécaniciens, peintres)	Administrateurs
Charpentiers	Officiers portuaires
Cimentiers applicateurs	Conseillers en sécurité
Serruriers	Secrétaires
Métallurgistes	Superviseurs
Tuyauteurs	Opérateurs
Mécaniciens	Techniciens
Peintres	Plombiers
Cuisiniers	Électriciens
Agents de sécurité	Gardiens de sécurité
Ouvriers de maintenance	Ouvriers d'entretien
Techniciens-dynamiteurs	Manoeuvres
Camionneurs	
Opérateurs de machines	
Manœuvres	
Personnel administratif	
Infirmières	

Énergie Cacouna en quelques points

- Priorité aux marchés québécois et ontarien
- Diversifier des sources d'approvisionnement en énergie
- Et ainsi, assurer la sécurité énergétique au Québec
- Retombées économiques importantes pour la région de Rivière-du-Loup et du Bas-Saint-Laurent
 - Création d'emplois directs
 - Investissements dans la communauté par le biais de taxes et de dépenses directes
- Un citoyen corporatif engagé, responsable et attentif aux besoins de la communauté

Énergie Cacouna, un citoyen corporatif engagé

- Responsable et attentif aux besoins de la communauté
- Engagé à contribuer de manière significative au développement économique et social
- Impliqué dans son milieu
- Engagé à fournir en permanence l'information au troisième partenaire du projet, les résidents des localités et organismes communautaires
- Engagé à inclure la collectivité locale dans le processus de consultation sur l'étude d'impact, afin de connaître ses préoccupations et lui permettre de s'exprimer
- Dévoué à répondre au mieux aux attentes et suggestions de la collectivité, même si ce n'est pas exigé par la législation environnementale

Informez-vous et participez !

Pour tous vos besoins d'information
ou pour vos suggestions, n'hésitez pas
à communiquer avec nous :

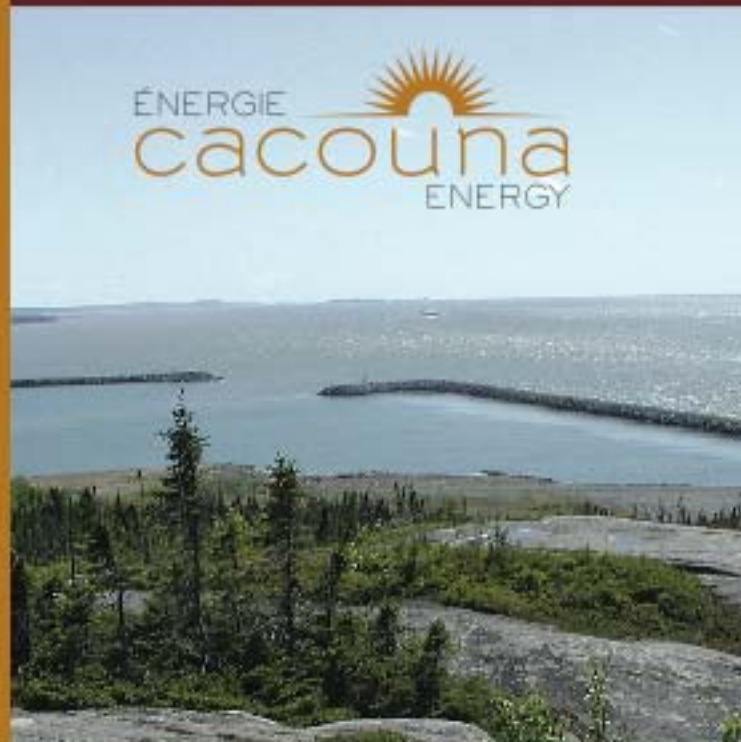
Bureau local d'Énergie Cacouna

Responsable : Sylvie Martin

Téléphone sans frais : 1-877-744-2113

Téléphone : (418) 862-6275

Courriel : sylvie_martin@transcanada.com



Site Internet : www.energiecacouna.ca

Courriel : info@energiecacouna.ca

